

BIENVENUE AU CLUB !!

Cette page est réservée **UNIQUEMENT** aux **NOUVEAUX MEMBRES** (lors de leur **première** inscription au club SNS)

(Par contre, si vous étiez déjà inscrit chez SNS l'an passé, cliquez ⇒ [RENOUVELLEMENT de mon inscription](#))

L'inscription au cercle SNS vous ouvre les portes vers toutes les activités proposées. Vous les retrouvez dans la page d'accueil du blog.

Avant de prendre votre décision:

Si vous découvrez une activité qui vous "branche", prenez contact par mail ou tél avec l'animateur de la section concernée ou, **encore plus simple**, présentez-vous à l'activité souhaitée à la date qui vous convient.

Vous avez la possibilité de tester l'activité "gratuitement". Via le "**pass sport découverte**" qui vous sera remis, vous participez à l'activité et bénéficiez de tout ce qui encadre le membre effectif du club (dont l'assurance) .

NB : pour la pratique de la **marche nordique**, il est vivement recommandé de suivre préalablement une initiation à cette technique spécifique. (détails dans la section Marche Nordique)

Si **l'activité vous a conquis(e)**, vous passez à l'**étape suivante** qui est l'inscription effective (en 3 points) ... et, par la suite, vous pourrez solliciter l'intervention de votre mutuelle pour intervenir dans vos frais d'inscription (voir modalités en bas de la page 3) .

Procédure d'inscription en 3 points

- 1- Complétez le formulaire**
- 2- Effectuez le paiement**
- 3- Rentrez un certificat médical d'aptitude physique**

1. Renseignements administratifs via le Formulaire.

Compléter le Formulaire d'inscription ci après ... à la fin de ce dernier, nous vous demandons de cocher le fait que vous avez pris connaissance de la politique de confidentialité de l'ASBL Eneo et des limites d'utilisation de vos données et photos éventuelles par SNS. Merci donc de prendre connaissance de ces informations via le lien ci-après ⇒ [Info RGPD](#)

... 'clic' => [FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2021](#) <= "clic"

Ensuite, pour la concrétisation, procéder au paiement de la cotisation et faire compléter un certificat médical eneo. (instructions ci-après)

2. Paiement de la cotisation SNS (Sports- Nature - Seniors)

Pour toute nouvelle inscription : La cotisation **2021** s'élève à **30 €** .

- 15€ (pour votre participation aux frais de fonctionnement de notre cercle SNS.
NB : le paiement de la cotisation SNS vous donne accès à toutes les activités de toutes les sections du cercle SNS ... sans autre débours.
- 15 € pour la cotisation fédérale énéo/énéoSport (assurance obligatoire comprise)

NB: Ces 15 € de cotisation fédérale énéo/énéoSport, ne sont dus qu'une seule fois

(annuellement) quel que soit le nombre de cercles ou amicales membres d'énéo ou énéoSport auxquelles vous êtes affiliés. Donc, si vous êtes déjà membre énéo via un autre club au moment de votre inscription, cette partie de la cotisation n'est pas due. (merci d'en aviser notre secrétariat via un mail ou tél).

Dès que vous êtes membre, le renouvellement se fait annuellement et les cotisations sont payables **obligatoirement entre le 1er septembre et le 25 décembre de l'année en cours** (sous peine de ne plus pouvoir participer aux sorties SNS au 1 janvier suivant et de ne pas recevoir leur carte de membre pour l'année - car éditée une fois par an en janvier/février).

Vous souhaitez comprendre pourquoi
'deux' cotisations: consultez le ⇒ [SCHÉMA](#) ←

Instructions pour le paiement :

A partir du 1 septembre 2020 = **COTISATION pour l'année 2021 = 30€** (15€ énéo et 15€ SNS)

La cotisation est payable uniquement par virement sur le compte

IBAN BE50 0012 3009 7618 (BIC: GEBABEBB)

Bénéficiaire : Sports Nature Seniors à 5101 Erpent

Communication : Cotisation 2021 nom de la carte d'identité - prénom - date de naissance

3. Rentrer un Certificat Médical d'Aptitude Physique (C.M.A.P.) - eneosport

A effectuer chaque année

L'assurance obligatoire couvre votre responsabilité civile dans l'exercice de vos activités de membre SNS de même qu'une intervention supplémentaire pour frais de soins de santé en cas d'accident corporel pour autant que le **certificat médical** d'aptitude physique soit valablement **rentré (date postérieure au 1 septembre pour validité pour l'année suivante)**.

Ce certificat (à produire chaque année) est obligatoire

Pour imprimer votre certificat : vous avez le choix entre:

le "[certificat individuel 2021](#)" ou le "[certificat couple 2021](#)" (si vous vous inscrivez à 2) ← cliquer ...le certificat 2021 apparaît ... pour imprimer, cliquer sur "Fichier" en haut de page...puis sur "imprimer" (Éventuellement, vérifier que votre imprimante ajuste à la page) ...

NB: Si vous ne disposez pas de possibilité d'impression, demandez à votre animateur de section de vous procurer un exemplaire du certificat souhaité.

Vous faites compléter le certificat par votre médecin. **merci de ne PAS y apposer de vignette mutuelle**

Le certificat est alors à **envoyer à**

Bernadette Devaux

Avenue de la Pairelle, 45

5000 NAMUR

Vous pouvez également le scanner et l'envoyer par mail à Bernadette (avec un petit mot d'accompagnement dans le mail) ⇒ b.devaux47@gmail.com

OU, le remettre à votre animateur de section.



Pour toute info complémentaire concernant votre inscription, merci de contacter notre secrétariat :

Agnès LEFEVRE

Tél 081 311605 - email : agnes.lefevre.sns@gmail.com

Bernadette DEVAUX (gestion des certificats médicaux et formulaires de remboursement mutuelle pour abonnements sportifs)

Tél. 081 308202 - email : b.devaux47@gmail.com

ET ... "CERISE SUR LE GÂTEAU" ...

De nombreuses mutuelles interviennent dans vos frais d'inscription à un club de sport

voir les ⇒ [modalités de demande d'intervention](#)
